INFO› FONDS

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION FINANCIÈRE

| VOLUME 36 | NUMÉRO 4 | AUTOMNE 2015 |

SOMMAIRE

1

Actualité économique et financière
Les marchés fluctuent, mais gardent le cap sur la croissance à long terme

2

L'actionnariat engagé
Une stratégie d'influence qui a porté ses fruits

Le transfert de votre patrimoine
Une occasion de protéger ceux que vous aimez

Nouveaux Fonds

3

Bâtir son indépendance financière
Pour être libre de choisir son style de vie

4

Nouvelles

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Les marchés fluctuent, mais gardent le cap sur la croissance à long terme

L'été est si vite passé ! Comme vous avez certainement eu moins l'occasion de suivre l'actualité estivale, voici les faits saillants ayant influencé les rendements de vos investissements depuis le début de l'année.

La croissance a été au rendez-vous pour l'économie américaine

Aux États-Unis, l'emploi et la confiance des consommateurs ont progressé tandis que les prix de l'essence sont demeurés bas. La devise américaine s'est appréciée, et la Réserve fédérale américaine pourrait éventuellement procéder à une hausse de son taux directeur.

De bonnes perspectives au Canada, malgré un ralentissement économique

La baisse du prix de l'essence a été bénéfique pour les consommateurs et les industries canadiennes. Au chapitre de l'emploi, le Québec et l'Ontario ont bien tiré leur épingle du jeu. Toutefois, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador, soit les principales provinces productrices de pétrole, ont connu un ralentissement alors que le prix[1] du baril de pétrole est descendu sous la barre des 45 $ US cet été.

La Banque du Canada a abaissé son taux directeur à 0,50 % pour stimuler l'économie et maintenir le dollar canadien bas, ce qui a facilité la hausse des exportations. Malgré la récession observée à la fin de l'été, les perspectives demeurent bonnes, car les trois quarts de nos exportations sont acheminées vers le marché américain.

La baisse du dollar a été généralement bénéfique pour les détenteurs de fonds en actions américaines et internationales, car celle-ci a permis de bonifier les rendements des placements en devises étrangères. La baisse des taux d'intérêt a favorisé les détenteurs de fonds d'obligations ainsi que les propriétaires qui détiennent des emprunts hypothécaires.

La Grèce et la Chine ont fait les manchettes

Outre-Atlantique, la situation économique de la Grèce a retenu l'attention. Un plan d'austérité a d'abord été rejeté par référendum, mais le gouvernement grec a ensuite réussi à s'entendre avec ses créanciers[2] en contrepartie d'importantes réformes. La Grèce demeure dans la zone euro, et la stabilité géopolitique de l'Union européenne est préservée.

ÉVOLUTION D'UN INVESTISSEMENT DE 100 $, DU 31 AOÛT 2010 AU 31 AOÛT 2015
(en dollars canadiens)

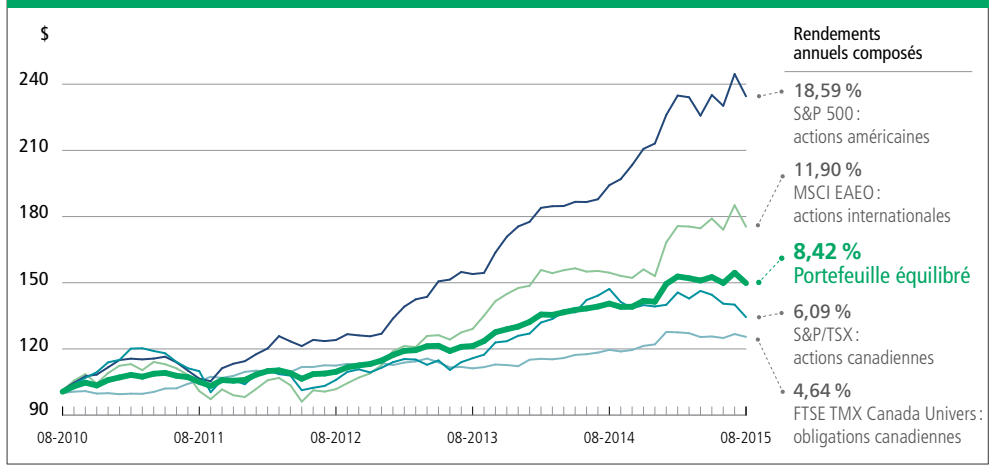

Source : Morningstar Direct

[1] Selon le WTI, en référence au prix du pétrole brut produit en Amérique du Nord.
[2] Les créanciers de la Grèce sont le Fonds monétaire international, la Banque centrale européenne et le Fonds européen de stabilité financière.

› *(suite à la page 2)*

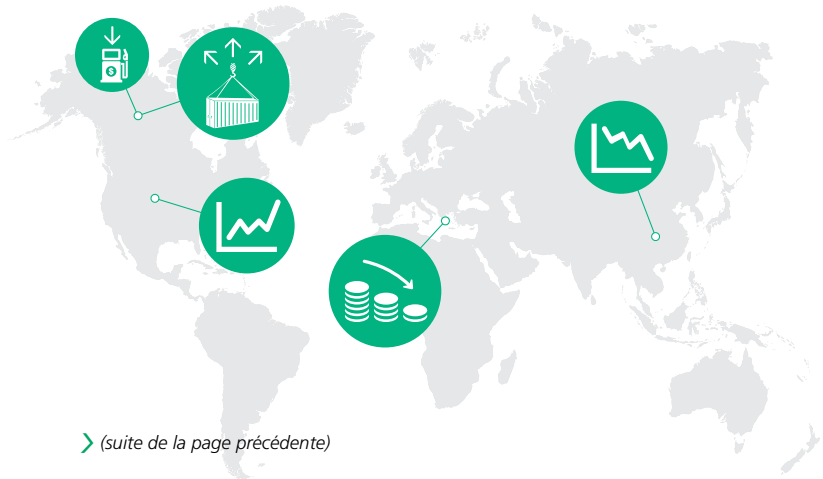

› *(suite de la page précédente)*

En Chine, le ralentissement de la croissance économique et l'importante baisse des bourses chinoises continentales ont aussi attiré l'attention.

Des marchés volatils

Au mois d'août, les marchés boursiers sont devenus plus volatils et ont connu des baisses, principalement à cause de la situation économique en Chine. Dès la fin du mois, une reprise était toutefois observée. L'histoire nous enseigne que les périodes de volatilité passent et que les marchés reprennent leur ascension après de brefs reculs. La volatilité actuelle devrait cependant se maintenir pendant un certain temps.

Par ailleurs, considérant le maintien des mesures de stimulation économique des grandes banques centrales et la vigueur du marché américain, l'économie mondiale devrait rester sur la voie de la croissance.

La diversification : une stratégie payante !

Les fluctuations des marchés sont normales et inévitables. Un plan d'investissement à long terme combiné à la détention d'un portefeuille bien diversifié reste l'une des meilleures stratégies pour faire fructifier votre patrimoine.

À titre d'exemple, comme l'indique le graphique, la valeur d'un portefeuille équilibré* a augmenté de façon régulière et de manière relativement stable au cours des cinq dernières années.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MARCHÉS FINANCIERS ET SUR LA PERFORMANCE** DE VOS INVESTISSEMENTS, n'hésitez pas à en discuter avec votre représentant.

* Rendement d'un portefeuille équilibré composé d'indices boursiers, les mêmes que ceux du graphique (55 % actions / 45 % obligations) du 31 août 2010 au 31 août 2015.
** Voir également fondsdesjardins.com/rendements

L'InfoFonds fait peau neuve

Maintenant enrichi avec l'ajout d'un troisième volet, l'InfoFonds traite de différents sujets pouvant vous intéresser en tant qu'investisseur.

Que vous soyez détenteur d'un Portefeuille Chorus II, Diapason, ou SociéTerre ou de Fonds Desjardins, vous y trouverez de judicieux conseils et des articles qui vous présentent de façon succincte les événements pouvant avoir un effet sur la valeur de vos placements.

POUR TOUTE QUESTION SUR VOS PLACEMENTS OU TOUT ARTICLE DE CE NUMÉRO, CONSULTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ET, EN TOUT TEMPS, VISITEZ **FONDSDESJARDINS.COM**.

Desjardins
Gestion de patrimoine
PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

Coopérer pour créer l'avenir

PORTEFEUILLES CHORUS II

LE TRANSFERT DE VOTRE PATRIMOINE

Une occasion de protéger ceux que vous aimez

On planifie sa carrière, l'achat d'une maison, la fondation d'une famille, et sa retraite, mais souvent, on néglige de planifier sa succession. Pourtant, le transfert des actifs accumulés tout au long de votre vie mérite qu'on s'y intéresse de plus près.

Bien planifier sa succession

La planification de votre succession est l'un des projets de votre Plan financier. En prenant le temps de bien l'organiser, vous laissez vos proches sans soucis financiers. Vous vous assurez ainsi de :

- protéger votre conjoint et votre famille ;
- payer le moins d'impôt possible afin de léguer le maximum ;
- faire fructifier vos actifs pour maximiser votre héritage ;
- répartir votre héritage selon vos volontés ;
- faciliter l'exécution de votre succession.

Connaître la valeur de votre patrimoine

Avant de consulter un notaire pour préparer votre testament, vous avez avantage à établir votre bilan financier afin d'estimer la valeur nette de votre patrimoine. Votre conseiller Desjardins pourra vous aider dans la préparation de la simulation de votre bilan successoral.

Avec lui, vous pourrez, par exemple, examiner la pertinence de créer une fiducie, planifier des dons pour une fondation ou un organisme de charité, ou vous doter d'une assurance vie qui protégera vos héritiers.

Bénéficier d'une expertise reconnue et de conseils personnalisés

Discuter du transfert de votre patrimoine peut susciter des questionnements et de vives émotions. Il est donc avantageux de pouvoir en parler avec un conseiller objectif qui sera à votre écoute. La connaissance de votre situation financière lui permettra de vous faire des recommandations et de vous donner accès à une équipe d'experts pour couvrir tous les aspects de la planification du transfert de votre patrimoine.

Vous et vos proches pourrez bénéficier d'un service d'accompagnement pour vous guider dans ce processus. Cette démarche vous assurera la tranquillité d'esprit, car vous saurez que vos volontés seront respectées et vos proches, protégés.

PRENEZ RENDEZ-VOUS
AVEC VOTRE CONSEILLER DESJARDINS OU VISITEZ
desjardins.com/transfertdepatrimoine.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

L'ACTIONNARIAT ENGAGÉ

Une stratégie d'influence qui a porté ses fruits

En collaboration avec son partenaire Placements NEI, Desjardins a participé, par l'intermédiaire des Portefeuilles SociéTerre et du Fonds Desjardins Environnement à 50 dialogues avec des entreprises. Ceux-ci ont pour but d'influencer les sociétés et de les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin de les inciter à améliorer leurs pratiques.

En 2014, 36 dialogues ont contribué à l'obtention de progrès significatifs.

En voici cinq :

SOCIÉTÉ / SECTEUR D'ACTIVITÉ	PRINCIPAUX THÈMES DE DIALOGUE
Enbridge / Énergie	› Sécurité des pipelines
CGI / Technologies de l'information	› Respect de la vie privée
Canadien National / Transport	› Sécurité du transport ferroviaire du pétrole brut
Suncor / Énergie	› Émissions de gaz à effet de serre
First Quantum Minerals / Mines	› Amélioration des systèmes de gestion environnementale

RÉSULTATS DU PROGRAMME D'ACTIONNARIAT ENGAGÉ EN 2014

50 **ENTREPRISES** CIBLÉES POUR DES DIALOGUES INTENSIFS

3198 **VOTES** AUX ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES

1 **PROPOSITION** D'ACTIONNAIRES DÉPOSÉE

36 **RÉSULTATS** POSITIFS OU PROGRESSIFS OBTENUS PAR CES DIALOGUES

POUR OBTENIR PLUS DE DÉTAILS SUR LES RÉSULTATS DES DIALOGUES :
desjardins.com/resultats-dialogue

Nouveaux Fonds

En juin dernier, le Fonds Desjardins Environnement est devenu le Fonds Desjardins **SociéTerre** Environnement. Le nouvel objectif de placement du Fonds permettra :

- de réduire les impacts environnementaux des décisions de placement ;
- de diminuer l'importance des sociétés minières, pétrolières et gazières dans le Fonds ;
- d'assurer une meilleure diversification en investissant dans des sociétés situées partout dans le monde.

Le Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes a été ajouté à l'éventail des produits de placement d'investissement responsable offerts par Desjardins. Ce Fonds s'adresse aux investisseurs qui recherchent des revenus élevés et qui visent une plus grande sécurité du capital.

ÉTUDE DE CAS

PAR ANGELA IERMIERI / PLANIFICATRICE FINANCIÈRE MOUVEMENT DESJARDINS*

BÂTIR SON INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

Pour être libre de choisir son style de vie

Sébastien a 45 ans et il est travailleur autonome. Sa carrière va très bien, et il dispose de bons revenus. Toutefois, ceux-ci varient dans le temps et cela l'insécurise.

Il voudrait acquérir une indépendance financière pour pouvoir passer plus de temps avec sa famille et être libre de choisir son style de vie.

« Je n'ai pas de fonds de pension pour garantir mon revenu lorsque je travaillerai moins et prendrai progressivement ma retraite. Je ne sais pas combien je dois épargner, ni pendant combien de temps. J'ai parfois l'impression que mon objectif est inatteignable ! »

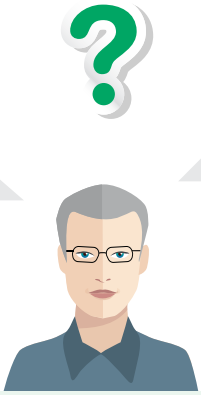

« J'aimerais savoir si je rêve ou si j'y parviendrai, en tenant compte des économies que j'ai accumulées. Est-ce que je fais les bons choix ? »

SA SITUATION FINANCIÈRE

- Salaire annuel : 75 000 $
- Hypothèque à rembourser : 125 000 $

SES OBJECTIFS

- À 50 ans : pouvoir diminuer ses heures de travail
- À 60 ans : recevoir un revenu annuel de 50 000 $ de ses placements

Le temps est son meilleur allié, en y allant une étape à la fois !

Sébastien possède déjà des placements, et c'est très bien. Toutefois, pour atteindre plus facilement ses objectifs, sa stratégie devrait tenir compte de trois éléments :

+ ÉTABLIR UN BUDGET ÉQUILIBRÉ et veiller à le respecter chaque mois ;
+ DIMINUER SES DETTES le plus rapidement possible, afin d'augmenter sa marge de manœuvre financière ;
+ AUGMENTER SON ÉPARGNE en prélevant automatiquement une partie de son salaire (idéalement 10 %), afin de pouvoir l'intégrer plus facilement dans son budget.

En discutant d'un plan d'action avec son conseiller Desjardins, Sébastien pourra décider d'investir dans des placements appropriés et profiter des occasions de croissance qu'offrent les marchés boursiers. Il pourra viser à optimiser la gestion de ses liquidités, en remboursant son prêt hypothécaire ou en bénéficiant des avantages fiscaux du REER ou du CELI.

Avec un outil[1] tel le calculateur de retraite Desjardins, il peut aussi évaluer le montant qu'il doit épargner pour atteindre son indépendance financière.

« C'est encourageant ! Ça me semble beaucoup plus réaliste. »

« J'investis régulièrement, et la transition se fait en douceur pour que je me rapproche de l'atteinte de mes objectifs ! »

« JE PEUX ENFIN M'IMAGINER RÉALISER PLUS DE PROJETS EN FAMILLE. »

[1] desjardins.com/calculateur-retraite – D'autres outils et conseils, tous aussi pratiques, sont disponibles à desjardins.com/coopmoi/plans-action-conseils/reussir-retraite.

* Planificatrice financière et représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

CELI : UNE BONNE NOUVELLE POUR LES INVESTISSEURS ENCORE PLUS D'ARGENT À L'ABRI DE L'IMPÔT !

Cette année, le plafond annuel de cotisation à un CELI* est de 10 000 $, alors qu'il était de 5 000 $ et de 5 500 $ auparavant. Ce nouveau plafond s'appliquera dans les prochaines années, sans indexation au taux d'inflation.

PLAFOND ANNUEL DE COTISATION AU CELI	
De 2009 à 2012	5 000 $
En 2013 et en 2014	5 500 $
À compter de 2015	10 000 $
Limite cumulative de cotisation en 2015	41 000 $

Vos revenus de placement gagnés dans un CELI ne sont pas imposables, même lorsque vous les retirez, et c'est pourquoi ce véhicule de placement est si intéressant.

La limite cumulative de cotisation à laquelle vous avez droit dépend des cotisations et des retraits effectués dans votre CELI. Pour connaître vos droits de cotisation, renseignez-vous auprès de l'Agence de revenu du Canada (cra-arc.gc.ca).

* Compte d'épargne libre d'impôt

FAITES FRUCTIFIER VOTRE PATRIMOINE ET LAISSEZ UN HÉRITAGE PLUS IMPORTANT À VOS PROCHES

Le travail et une bonne planification vous ont permis de mener la vie que vous désiriez, entouré de ceux que vous aimez. Aujourd'hui, vous voudriez offrir cette même liberté à vos proches.

Pour augmenter la valeur de votre patrimoine

Vous avez prévu léguer un héritage grâce à une stratégie d'investissement efficace, mais savez-vous que d'y intégrer une stratégie de protection permettrait d'augmenter de façon importante la valeur transférable de votre patrimoine ?

L'offre combinée *Bonification du patrimoine* vous permet de protéger votre patrimoine et d'en augmenter la valeur en léguant à vos proches une somme importante qui leur sera versée libre d'impôt à votre décès.

Obtenez des conseils adaptés à votre situation

Cette stratégie vous permet de profiter du partenariat entre votre conseiller Desjardins et un conseiller en sécurité financière*. Ensemble, ils sauront vous proposer l'offre combinée qui convient le mieux à votre situation et à vos projets.

* Employé de Desjardins Sécurité financière, cabinet des services financiers

POUR CONSULTER LES NOUVELLES PUBLICATIONS LÉGALES ET FINANCIÈRES DE FONDS DESJARDINS

L'Information trimestrielle sur le portefeuille (non auditée) au 30 juin 2015 est maintenant disponible sur fondsdesjardins.com, sous la rubrique Centre d'information dans la section Publications légales et financières, ou encore, sur le site sedar.com. Ces fiches sont diffusées deux fois l'an, soit le 30 juin et le 31 décembre. Les données au 31 mars et au 30 septembre figurent respectivement dans le Rapport intermédiaire de la direction et le Rapport annuel de la direction sur le rendement des Fonds.

Les Rendez-vous WebFinance$

LES MEILLEURS CONSEILS POUR VOS FINANCES PERSONNELLES

Visionnez notre série de capsules vidéo pour en apprendre davantage sur vos placements. Vous y trouverez des conseils sur la diversification de votre portefeuille ainsi que sur les façons dont vous pouvez alléger votre facture fiscale, protéger votre rêve de retraite et augmenter le patrimoine que vous léguerez à vos proches.

Vous trouverez ces capsules vidéo sur desjardins.com/rdv-webfinances.

De nombreux sujets y sont abordés régulièrement. Vous pourrez y poser vos questions et même prendre rendez-vous avec un représentant !

REEE : OFFREZ-LUI LE MEILLEUR, OFFREZ-LUI L'ÉDUCATION

Pensez-y dès maintenant

Lorsque votre enfant commence à fréquenter l'école, les études postsecondaires vous semblent loin. Pourtant, ces études coûtent cher et vous pourriez avoir droit à des subventions gouvernementales intéressantes, pouvant aller jusqu'à 12 800 $, si vous investissez dès maintenant dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE). Ces subventions s'ajouteront à l'épargne accumulée pour les études de votre enfant.

L'une des façons les plus simples d'investir dans un REEE est d'effectuer des versements périodiques.

PARLEZ-EN À VOTRE CONSEILLER DESJARDINS.
desjardins.com/REEE

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits dont Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins, qui distribue les Fonds dans les caisses du Québec et de l'Ontario ainsi qu'au Centre financier Desjardins.

FKF52422 (2015-09)